

Blues métropolitain

THIERRY OBLET

« Faut-il quitter Bordeaux ? » titrait en couverture, le 4 novembre 2021, l'hebdomadaire *Le Point*. Interrogation pour le moins rhétorique puisque ne relayant ni une tendance étayée par des statistiques, ni une dégradation confirmée de l'image de la capitale girondine.

On ne fuit pas encore Bordeaux, même si, au grand dam de ses édiles, l'augmentation du coût de l'habitat y complique l'accession au logement des tant désirés jeunes ménages avec enfants. Même si, dans la littérature savante¹, Pierre Vermeren voit, dans l'impossibilité faite à de nombreux actifs indispensables à la bonne marche de la métropole bordelaise

1 | P. Vermeren, *L'impasse de la métropolisation*, Le débat, Gallimard, Paris, 2021.

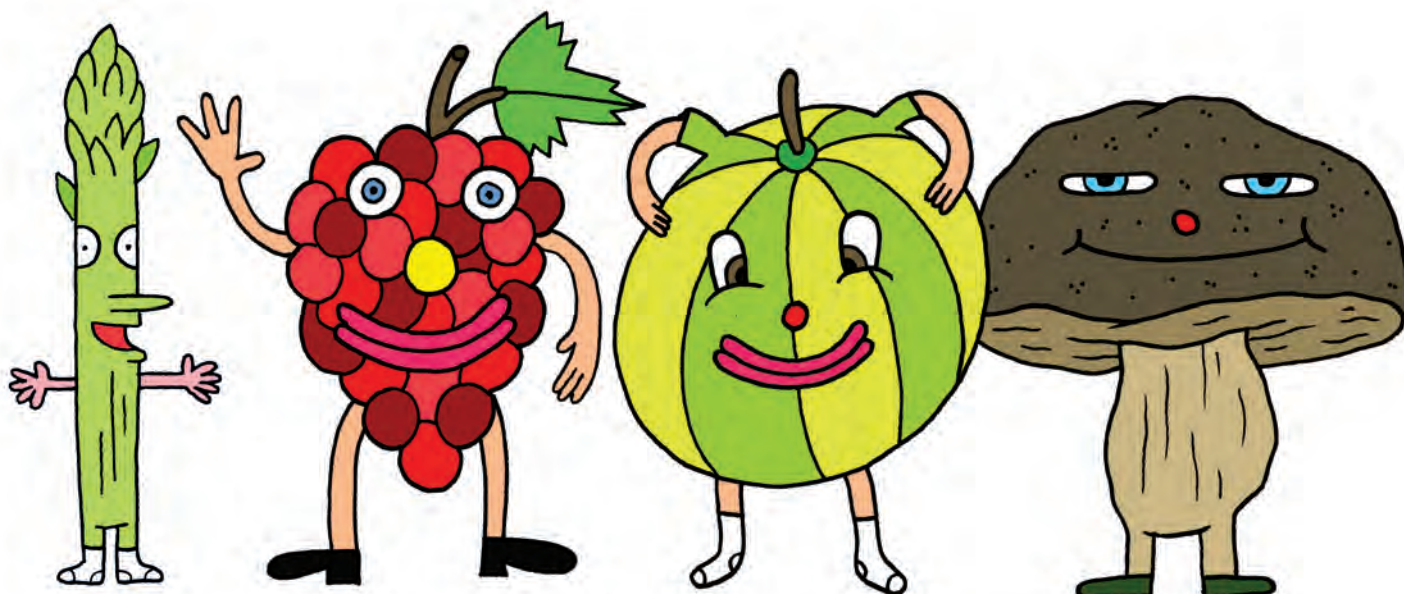
d'y résider, l'illustration des affres de la métropolisation. Bordeaux reste toutefois toujours bien placée dans le classement des communes établi par l'association « Villes et villages où il fait bon vivre ». La commune conserve en 2021 son 8^e rang et se retrouve la seule grande ville avec Nice dans un top dix où triomphent les communes de moins de 175 000 habitants².

Certes, la question du *Point* traduit une grogne palpable parmi les Bordelais. Mais les mécontentements rapportés n'instruisent le procès d'aucun responsable. La journaliste de l'hebdomadaire les expose comme la « rançon du succès » qui a auréolé Bordeaux ces dernières années. Davantage que

2 | Annecy, Bayonne et Angers forment le podium.

prédire une perte de population, la question revient à lancer « un grand débat ». Son ancrage sur une situation paradoxale promet qu'il soit sans fin. Ce paradoxe ressassé, être victime de sa réussite, sans être faux, ne rend pas compte de la globalité du problème. Si l'inflation des prix de l'immobilier ou les embouteillages quotidiens semblent bien la contrepartie mécanique de la force d'attraction exercée par la métropole bordelaise, si la montée de l'insécurité et une plus forte pollution peuvent y être en partie rattachées, les effondrements d'immeubles en centre-ville ou la perspective d'une ville noyée sous l'eau en 2050³ constituent des motifs de départs qui échappent à cette logique.

3 | Pour retrouver les cartes qui font peur : <https://coastal.climatecentral.org>.



Albert Hirschman distinguait deux manières de remédier à une situation insatisfaisante : la fuite (*exit*) ou l'interpellation des autorités (*voice*)¹. Prévenir la fuite requiert de valoriser la prise de parole. Dans cette voie, en accord avec la recommandation de la sociologie des organisations de fonder les consensus sur les problèmes plutôt que sur les solutions, demandons à ceux prêts à faire entendre leurs voix « ce qu'il ne faut plus faire ? » plutôt que « ce qu'il faut faire² ». Cette dernière question favorise ces vœux pieux qui peuplent la littérature à visée prospective : « construire plus, construire mieux » ; « aménager des espaces publics à vivre » ; « faciliter les déplacements ». La première question apparaît plus propice au recueil de témoignages précis et concrets. Nous l'avons testée dans notre entourage ; nous nous en tiendrons aux premières réponses obtenues. Ainsi réclame-t-on de faire cesser la pusillanimité de la métropole vis-à-vis des gestionnaires de réseaux souterrains (eau, gaz, électricité...).

Les autorisations de travaux sur la voirie accordées sans bien contrôler le travail de rebouchage des tranchées aboutissent à truffer les rues bordelaises de rustines éprouvantes pour les vertèbres des cyclistes. Doit également être contenue l'expansion de cette forêt non végétale composée par ces fameux potelets qui obligent à la minceur pour circuler sur les trottoirs.

L'on pourrait trouver ces propositions, toutes bien sûr discutables, un peu trop prosaïques. Ce serait négliger que le diable se loge dans les détails et que cette méthode n'interdit pas des déplorations de plus haute envergure. Ainsi cette invitation à ce que nos élus cessent ou du moins combattent leur tendance à n'appréhender qu'à la seule aune de leur territoire communal les inéluctables mouvements résidentiels et déplacements de population qui rythment la vie d'une métropole³. S'extirper de ces œillères communales apparaît nécessaire pour envisager une politique de peuplement

et un système de mobilité cohérents à l'échelle de l'aire métropolitaine.

Faut-il quitter Bordeaux ? C'est « la revanche de Libourne, La Réole, Langon, Saint-André-de-Cubzac... » soulignait la couverture du *Point*. Souhaitons qu'une bonne régulation de la métropolisation cesse de faire percevoir comme un danger l'envie manifestée par des citoyens bordelais de céder au charme des villages. Cela pour le bien des grandes comme des petites villes. La revanche ne doit pas se muer en vengeance à laquelle elle est étymologiquement liée. Le dictionnaire historique de la langue française⁴ dévoile la difficulté de ce pari. La revanche, en son sens d'obligations réciproques pour un bien reçu, a disparu ou ne subsiste que via l'expression « à charge de revanche ». Que personne n'oublie la leçon du *Comte de Monte-Cristo* : une vengeance, même accomplie, ne mène jamais au bien-être. —

1 | A. O. Hirschman, *Défection et prise de parole*, Fayard Paris, 1995.

2 | G. Koenig, N. Gardères, *Simplifions-nous la vie !* Editions de L'Observatoire, Paris, 2021.

3 | Sur la présentation de ces mouvements résidentiels (Du village à la ville, de la ville au village, de la ville à la ville), voir le grand entretien avec le sociologue Jacques Donzelot in *CaMBo* #17, mai 2020, pp.4-7.

4 | (Sous la direction d'Alain Rey,) *Le Robert*, Paris, 2012.

